



**SYDED**  
H A U T E - V I E N N E

# tous écocitoyens !

**N°07** ←

avril 2012

le journal de nos déchets

sommaire

→ **édito**

**1**

Le mot du Président

→ **infos**

**1**

Le programme de la semaine de développement durable

→ **dossier**

**2 & 3**

Le lancement de la filière textile en Haute-Vienne

→ **infos**

**3**

Nouvelle déchetterie à Couzeix

→ **prévention**

**4**

L'écocitoyenneté, ça s'apprend

→ **compostage**

**4**

Compostage rotatif et lombricompostage

Édité par le Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés

19, rue Cruveilhier  
BP 13 114  
87031 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 12 12 87

[www.syded87.org](http://www.syded87.org)



**Le programme de la Semaine du Développement Durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2012**



**Préservez notre environnement ! Réduisons nos déchets !**  
Programme local de prévention des déchets.

La Semaine du Développement Durable arrive à grands pas. Pour la 10<sup>ème</sup> année, elle se déroule du 1<sup>er</sup> au 7 avril.

C'est une semaine intense pour le SYDED comme pour de nombreux autres organismes (entreprises, associations, services publics, collectivités, établissements scolaires...) qui mettent en place des actions concrètes pour informer, sensibiliser au développement durable voire contrecarrer certaines habitudes ou idées reçues.

Le SYDED prévoit cette année de sensibiliser les citoyens sur le compostage collectif c'est-à-dire en pied d'immeuble (oui, c'est possible !) Il va également donner des informations et faire des démonstrations ponctuelles dans certaines déchetteries pour sensibiliser les particuliers comme les professionnels sur le broyat de déchets verts (simple à mettre en place, réduction de déchets assurée et «réemployabilité» optimisée).

De belles noces d'étain en perspective.

Pour toute information [www.syded87.org](http://www.syded87.org) ou [www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-La-Semaine-du-developpement,5-](http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-La-Semaine-du-developpement,5-)

→ **édito**



Voici la 1<sup>ère</sup> édition de l'année 2012 de notre journal Tous Ecocitoyens et il est temps de dresser un bilan sur les performances de tri de l'année écoulée, sur le tonnage de déchets recyclés grâce à des éco-citoyens haut-viennois de plus en plus impliqués et de plus en plus éco-responsables.

Bien que ces résultats soient encore perfectibles, ils n'en restent pas moins satisfaisants et encourageants.

Bravo à tous ! Continuez ainsi !

Pour favoriser davantage le tri des ordures ménagères en 2012, la Communauté de Communes de l'Aurence-Glane-Développement a ouvert une nouvelle déchetterie le 2 février dernier sur la commune de Couzeix et les premiers apports ne se sont pas faits attendre. De plus, le SYDED, en partenariat avec le Conseil général de la Haute-Vienne et Limoges Métropoles va mettre en place une filière textile dans plus de 90 bornes installées à proximité de certains éco-points et des déchetteries de notre territoire.

L'année démarre sur les chapeaux de roues pour le SYDED, à notre plus grande joie.

**Gérard LAMARDELLE**

Président du SYDED



# Le lancement de la filière textile en Haute-Vienne



TEXTILES

« C'est en intégrant le tri du textile à nos gestes de tri quotidien, que nous pourrions encore réduire le volume d'ordures ménagères et favoriser le réemploi et/ou le recyclage » explique Madame Claude Chabrol, responsable du lancement de la filière pour le SYDED.

Les réglementations nationales et européennes convergent pour favoriser la réduction des déchets ménagers. Le développement de la collecte et de la valorisation de ces produits des textiles s'inscrit dans cette démarche.

## Une filière, un triple intérêt

### Un intérêt économique

Si les vieux vêtements allaient à la poubelle, les habitants auraient à supporter les coûts de collecte et d'élimination estimés à 180 euros la tonne. Alors que la collecte est gratuite pour la collectivité.

### Un intérêt social

La nouvelle filière textile a une vocation éminemment sociale puisqu'elle génère de l'emploi solidaire (emploi d'insertion) et aussi parce qu'elle conforte l'action des associations humanitaires ou caritatives (Croix Rouge, Secours Populaire ou Catholique, La Boîte à Papiers...) en leur offrant un débouché pour leur surplus. Pour ceux qui ont l'habitude de leur donner, il faut continuer.

### Un intérêt écologique

Lorsque tous les maillons de la filière sont réunis, de la collecte à la commercialisation, ce sont 85% des textiles collectés qui sont réemployés ou recyclés plutôt que de partir à l'enfouissement ou à l'incinération.

## Témoignage

Madame B. de La Jonchère :  
« Je suis ravie qu'un service de recyclage des textiles soit proposé. J'ai effectivement depuis de nombreuses années des armoires entières de linges de maison ou de vêtements en bon état que je gardais au cas où... Je n'avais pas le cœur de les jeter et ne savais pas trop à qui les donner. Avec cette nouvelle borne, je sais que les affaires que j'y déposerai seront utiles à d'autres et mes enfants vont être contents que je fasse le tri dans mes penderies ! »

## Liste non exhaustive des associations locales où les dons sont possibles :

Secours Populaire  
Secours Catholique  
Emmaüs  
La Croix Rouge Française  
L'APF ...

## Un peu d'histoire

Ainsi, après les emballages, puis les déchets électriques et électroniques, une éco taxe à la charge des distributeurs (ou producteurs) d'articles relevant des **Textiles d'habillement, du Linge de maison et des Chaussures (TLC)** a été mise en place afin de contribuer financièrement au recyclage et au traitement des déchets issus de ces produits.



L'éco-organisme **ECO TLC** a été créé et agréé par les pouvoirs publics en 2009 pour favoriser la collecte, le recyclage et le traitement des textiles. ECO TLC a pour objectif de **doubler le volume de TLC collectés à court terme et d'augmenter la proportion de TLC valorisés lors de la collecte.**

Il soutient financièrement les opérateurs de tri industriel, leur permettant de pérenniser leur activité et de développer l'emploi.

Il accompagne également les collectivités territoriales dans la communication en informant les citoyens sur les solutions de récupération proches de chez eux.

## Les objectifs

A l'heure actuelle, un habitant génère 11kg/an de matières textiles ce qui représente entre 3 à 5% des ordures ménagères.

Le lancement de la filière textile intervient dans le cadre du **programme local de prévention des déchets** mené par le SYDED qui a pour objectif de réduire de 7% par habitant, dans les 5 années à venir, le volume d'ordures ménagères et assimilées. Concernant plus particulièrement les objectifs liés aux textiles, ils consistent à faire passer la collecte de 2kg à 6kg par an et par habitant pour atteindre un taux de collecte de textiles et de tri de 50% du tonnage à l'horizon 2015.



## Les acteurs en Haute-Vienne



**SYDED**  
H A U T E - V I E N N E  
tous **écocitoyens !**



conseil  
général  
**HAUTE-VIENNE**  
la solidarité, un choix



AGGLO  
**LIMOGES Métropole**



La boîte  
à papiers



APROVAL  
SVEZ  
environnement  
SITA

La Haute-Vienne est un des premiers départements français à lancer cette filière sur l'ensemble de son territoire. Ce résultat est le fruit d'un long travail collaboratif entre le **SYDED, le Conseil général de la Haute-Vienne et la Communauté d'agglomération Limoges Métropole** qui gèrent, de concert, la communication et la mise en place de cette opération avec l'appui d'**Eco TLC, le groupement SITA TEXTILES** qui fournit les conteneurs et organise la valorisation des textiles et la **Boîte à Papiers** qui gère la collecte des textiles.

## Le dispositif

Cette nouvelle filière en Haute-Vienne représente un réseau de **90 bornes appelées Box Textile** implantées sur le territoire du SYDED dans certains éco-points, dans les 27 déchetteries du réseau SYDED et à d'autres emplacements stratégiques (voir carte ci-contre ou notre site [www.syded87.org](http://www.syded87.org)). Ce nombre de bornes textile correspond à une répartition minimum d'une Box pour 2000 habitants.

## Les consignes de tri

**Les vêtements et chaussures que vous ne portez plus, le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage, vos articles sont peut-être usés, abîmés, plus à votre goût ou plus à votre taille mais propres et secs...alors pourquoi ne pas les trier ?** Pour cela, la première chose à faire est de donner ces textiles (à des amis, à la famille ou à une association locale...) mais si vous n'en connaissez pas, les bornes sont mises à votre disposition pour recueillir vos textiles et maroquineries.

### Textiles acceptés :

Tous les vêtements et les chaussures usagés, linges de maison (draps, torchons...) et maroquinerie (sacs et ceintures en cuir...) non souillés peuvent être triés dans la Box Textile.



## Respectez quelques consignes



- Mettez l'ensemble de ces éléments dans des sacs de moins de 100 litres (pour faciliter le ramassage par l'agent de collecte) et veillez à toujours bien les fermer.
- Ne déposez pas de vêtements en vrac ou dans des cartons. Ne mettez pas de textiles souillés (peintures, graisses, solvants, etc) qui ne peuvent pas être réutilisés ou recyclés.
- Les chaussures doivent, si possible, être attachées ensemble par les lacets.

## Que deviennent les textiles ?



Les articles jetés dans les poubelles des ménages ne sont jamais triés et sont donc enfouis ou incinérés en totalité; alors que les articles collectés dans des conteneurs sont traités par des opérateurs de tri et recyclés en grande partie.

- Les textiles en meilleur état sont réemployés (55%) en France ou à l'étranger où ils sont généralement vendus à bas prix via des réseaux de boutiques, de friperies ou d'associations caritatives.
  - Le reste, les vêtements et les linges de maison trop abîmés, constitués de fibres, de matières absorbantes sont découpés en « chiffons d'essuyage, de rembourrage ou d'isolation »... (39%) Ils sont utilisés pour les travaux salissants dans les industries automobiles, pétrochimiques ou mécaniques.
  - Quant aux 7% de déchets ultimes, ils sont incinérés ou enfouis
- A vos armoires !

Pour plus d'informations appelez au 0800 30 34 37 (N° vert gratuit) ou [www.syded87.org](http://www.syded87.org)

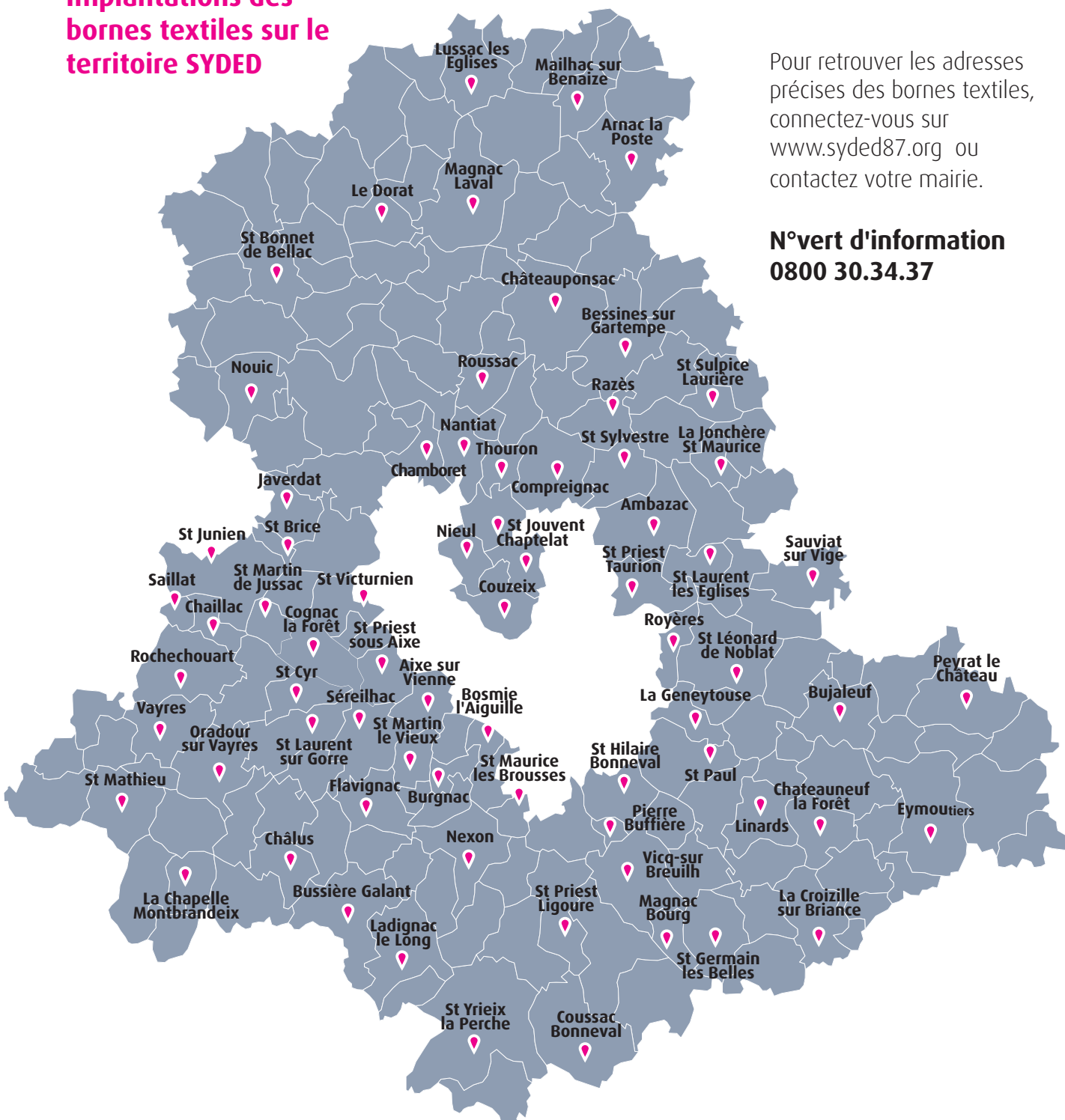
### Témoignage :

Madame Martine Reix, directrice du SYDED :

« Avec cette nouvelle filière textile et son réseau de 90 bornes réparties sur le territoire du SYDED, nous comptons réellement réduire le volume d'ordures ménagères non recyclables et développer les actions sociales existantes du

département (et au-delà). Grâce aux apports volontaires des citoyens, des emplois locaux vont pouvoir être créés. C'est un nouveau pas de franchi dans l'histoire de la gestion des déchets, ce qui représente un réel intérêt économique, écologique et social pour notre département. »

## Implantations des bornes textiles sur le territoire SYDED



Pour retrouver les adresses précises des bornes textiles, connectez-vous sur [www.syded87.org](http://www.syded87.org) ou contactez votre mairie.

N°vert d'information  
0800 30.34.37



## La nouvelle déchetterie de Couzeix

Le territoire de la Communauté de Communes de l'Aurence-Glane-Développement (regroupant les communes de Breuilaufoa, Chaptelat, Chamboret, Couzeix, Le-Buis, Nantiat, Nieul, St-Jouvent et Vaulry) a ouvert les portes de la **nouvelle déchetterie de Couzeix, le 2 février dernier.**

Comme sur l'ensemble des déchetteries situées sur le secteur du SYDED, elle est équipée d'un système de gestion d'accès informatisé (badges Recypart et Recypro) pour garantir des conditions d'accueil optimales pour les particuliers comme pour les professionnels.

Chaque foyer qui en fait la demande et dont la résidence (principale ou secondaire) se situe sur le territoire de la collectivité, se verra attribuer un **badge qui lui permettra d'accéder à la déchetterie.**

Ceux qui possèdent déjà une carte pour la déchetterie de Nieul pourront également accéder à celle de Couzeix sans démarche administrative supplémentaire.

Pour les autres, les formulaires d'inscription sont à retirer en déchetterie, auprès de leur mairie ou à la Communauté de Communes (délais administratifs d'un mois maximum sont à prévoir).

La déchetterie dispose d'une benne réemploi, alors ne jetez plus, déposez-y les objets réutilisables.

Pour les professionnels, il suffit de faire la demande de convention au 0800.30.34.37 (**SYDED**) ou sur [www.syded87.org/IMG/pdf/convention\\_2011.pdf](http://www.syded87.org/IMG/pdf/convention_2011.pdf)

Un permis d'accès temporaire pourra également être accordé pour les entreprises dont le siège social se situe hors du territoire du SYDED.

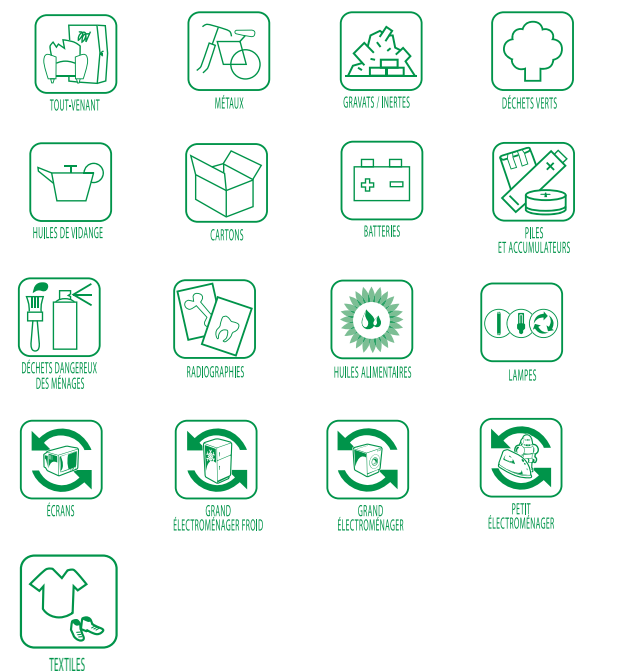
### Déchetterie de Couzeix

32, avenue Maryse Bastié  
87270 Couzeix  
Tél. 05.44.19.10.57

### Jours et horaires d'ouverture

Mardi Jeudi Vendredi et Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30  
[www.syded87.org](http://www.syded87.org)

## Rappel des consignes de tri en déchetterie



## L'écocitoyenneté, ça s'apprend...

Le SYDED intervient dans les écoles primaires pour sensibiliser les classes de CM1 et de CM2 sur le tri et le recyclage des déchets (Informations au 0800.30.34.37).

A Oradour-sur-Glane, nos ambassadeurs du tri sont intervenus deux matinées (à 1 mois d'intervalle) dans la classe de CM1 de Monsieur Patrice Casimir, un instituteur motivé, actif et des plus pédagogues pour sensibiliser et enseigner l'art et la manière d'être un bon éco-citoyen à ses élèves.

«Je n'enseigne pas que des maths et du français à des élèves, je forme aussi des citoyens. L'intervention des ambassadeurs du tri n'est pas une activité sans répercussions. Je m'appuie sur cet atelier pour construire un réel projet autour de l'environnement et de leur responsabilité en tant que citoyen d'aujourd'hui et de demain.

De l'apprentissage des filières énergétiques, au circuit du tri des déchets, en passant par la réalisation d'une campagne d'affichage, cette intervention me permet d'aborder de nombreux sujets avec mes élèves. La réalisation de l'affiche, par exemple, a pour but d'inciter, depuis la cour de récréation, les autres élèves de l'école et leurs parents à trier leurs déchets : elle nécessite une réflexion sur le slogan, associant le français, les rimes, la créativité et de bien cerner le message et les consignes de tri à transmettre au public visé.

En plus de tout cela, c'est un projet collectif qui élimine pour une fois toute notion de niveau scolaire individuel dans la classe ».

Prochaine étape, la visite d'un centre de tri en avril prochain.

Bravo au professeur et bonne continuation à ces nouveaux éco-citoyens !



Alban explique :  
« Avant on ne triait pas trop à la maison mais maintenant je leur ai expliqué et tout le monde fait attention »

## Des composteurs rotatifs et des lombricomposteurs au Dorat



**Préservez notre environnement ! Réduisons nos déchets !**  
Programme local de prévention des déchets.

L'Agenda 21. Des actions en lien avec la gestion des déchets ont été programmées avec le SYDED.

Ainsi, Le Dorat a installé en novembre 2011, deux composteurs rotatifs au sein de l'école primaire. Géré entièrement par Rémy, le chef de cuisine, ce bio fermenteur permet de traiter les déchets fermentescibles de la cantine.

A la différence d'un composteur domestique classique, ce composteur rotatif ne touche pas le sol. Il permet de traiter tous les déchets fermentescibles, même la viande !

Un brassage plus régulier permet une transformation accélérée de 3 mois environ grâce à la chaleur générée. Le jeune compost a été transféré dans le bac de maturation le 28 février dernier laissant la place pour accueillir de nouveaux bio-déchets.

Le Dorat s'est inscrit depuis le début de l'année 2010, dans une démarche d'élaboration d'un projet communal, autour du concept de développement durable :

L'école va donc expérimenter le compostage de restes de viandes et de poissons en plus des épluchures de fruits et de légumes et des restes végétaux... Les résultats sont très attendus...

En plus de ce composteur rotatif, le SYDED a doté une classe de primaire et une de maternelle du Dorat d'un lombricomposteur.

En effet, pour donner une dimension pédagogique au projet, le compostage est associé au quotidien de ces éco-citoyens en herbe.

Le lombricompostage nécessite peu de place et ne dégage aucune odeur nauséabonde (odeur de sous-bois), ce qui rend possible sa pratique en salle de classe et en fait donc une très bonne solution à la réduction des déchets ménagers. Les enfants ont rapidement adopté ces petits animaux et les nourrissent avec leurs restes de fruits. Bravo à la commune du Dorat, aux encadrants de l'école, à son chef cuisinier et à ses élèves.



## → bon de commande



### Commandez votre composteur domestique

Vous avez un jardin et vous souhaitez vous équiper d'un composteur domestique et participer ainsi à la réduction des déchets ménagers, retournez ce bon de commande avant le 30 avril 2012 à l'adresse :

SYDED - 19 rue Cruveilhier - BP 13114 - 87031 Limoges Cedex 1

Merci de joindre également un chèque de 22€ par composteur souhaité, libellé à l'ordre du Trésor Public.

Vous recevrez un courrier indiquant les dates et lieux de distribution ainsi qu'un guide du compostage.

Offre valable jusqu'au 30 avril 2012

M. , Mme, Mlle  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

Je souhaite commander  
 un composteur  
 deux composteurs  
Je joins un chèque de \_\_\_\_\_ €

Date et signature : \_\_\_\_\_



## Les performances de tri 2011

En 2011, 12 760 tonnes de déchets recyclables ont été collectés sur le territoire du SYDED. En porte-à-porte, le tri des déchets représente 1 160 tonnes soit 71kg/habitant/an. En éco-point cela représente 11 080 tonnes réparties entre 5 530 tonnes de verre (soit 34,93 kg/habitant/an), 3,7 tonnes de journaux-magazines (soit 23,33 kg/habitant/an) et 1,9 tonne d'emballages (soit 11,72 kg/habitant/an) soit 70kg/habitant/an.

Les chiffres sont à peu près les mêmes que ceux de 2010 sauf pour le tri des emballages qui a augmenté d'environ 5,5% par rapport à 2010. Une belle évolution qui mérite de beaux encouragements. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à retrouver les consignes de tri sur notre site [www.syded87.org](http://www.syded87.org) ou à appeler nos experts au 0800 303 437 (n° vert gratuit).

## Nos ambassadeurs arrivent à Arnac-La-Poste

Rien de mieux que le contact direct pour informer les usagers sur les consignes de tri.

Du 16 au 27 avril 2012, les 3 ambassadeurs du tri et de prévention SYDED, Grégory, Pascal et Jean-Paul sillonneront Arnac-la-Poste pour rappeler aux habitants les enjeux du tri et de la prévention et pour répondre à leurs questions. Accordez-leur un bon accueil, ils sont là pour vous informer.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 0800.30.34.37 (n° vert gratuit).

## Agenda du 1<sup>er</sup> semestre 2012

- Semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2012. Sensibilisation des citoyens sur le compostage collectif en bas d'immeubles (Ambazac le 4 avril et Le Dorat le 5 avril). Démonstration et prestation gratuite de broyage des déchets verts :
  - À Vicq-sur-Breuilh : le 1<sup>er</sup> avril, à la mairie, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
  - À St-Léonard-de-Noblat : le 6 avril à la déchetterie, de 14h à 17h.
  - À Rochechouart : le 6 avril à la déchetterie, de 15h à 18h.
  - À Châteauneuf-la-Forêt : le 7 avril à la déchetterie, de 10h à 12h.
  - À St-Yrieix-la-Perche : le 7 avril à la déchetterie, de 9h à 12h.
  - À Eymoutiers : le 7 avril à la déchetterie, de 15h à 18h.
- Formation des élus sur la prévention des déchets le 29 mars en partenariat avec l'ADEME et l'AFNOR.
- La tournée des DEEEglingués à St-Junien du 2 au 9 juin 2012.

## Informations sur le tri et mise en place de dispositifs de collecte de recyclable sur différents événements

- Tournoi U15/U17 à Nexon les 26 et 27 mai 2012.
- Brocante Ambazac : 3 juin 2012.
- Cussac - Journées éco-habitat PNR : juin 2012.
- Mandragore à Nieul : 24 juin 2012.

Retrouvez toutes nos actions détaillées sur [www.SYDED87.org](http://www.SYDED87.org)

